

30. Aug. 1990

Office fédéral des affaires économiques
extérieures

2310.1

Le 30 août 1990 - ari/sai

Note à Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz ✓Commission économique mixte Suisse-Roumanie,
Bucarest, 28-29 août 1990

C'était la première session d'une Commission économique mixte sous le gouvernement roumain élu le 20 mai et les Roumains ont visiblement voulu donner un poids particulier à cet événement. La délégation suisse a été reçue par le Premier Ministre P. Roman, le Ministre du commerce et du tourisme C. Fota, le Vice-président de la Banque nationale G. Stroe. La délégation roumaine était dirigée par R. Neagu, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et membre du gouvernement.

Toutefois, il faut noter que ce n'était pas la première réunion de ce genre depuis la Révolution. L'Italie, la France et l'Espagne ont déjà tenu leur Commission mixte avant les élections.

Les Roumains ont confirmé leur détermination à poursuivre la voie de la démocratie et de l'économie de marché. Ils ont expliqué leur programme de législation pour la réforme économique (privatisation, investissements étrangers). Ils ont demandé l'encouragement des investissements par nos entreprises, des accords sur la protection des investissements et l'élimination de la double imposition, l'amélioration de notre système généralisé de préférences (textiles, chaussures, légumes), l'abolition des licences d'importation pour les textiles, la garantie contre les

risques à l'exportation pour les crédits à long terme, une coopération avec les pays de l'AELE similaire à celle avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, de l'assistance dans le cadre de notre crédit de 250 millions pour les pays de l'Est. Les Roumains ont aussi attiré notre attention sur le fait qu'ils ont soutenu (en tant que président du Conseil de sécurité) les mesures décidées par les Nations Unies contre l'Irak malgré les pertes considérables qui en résulteront pour eux (2,5 mia \$ et 2'000 à 3'000 places de travail en Irak).

Nous avons expliqué que - d'entente avec les autres pays du G 24 - le Conseil fédéral estime que la situation politique, surtout les événements du 13 juin, ne permettent pas une extension de l'assistance sur la base du crédit-cadre. Nous avons dans le même temps mis au clair que si nous sommes critiques vis-à-vis du gouvernement, nous ne voulons en rien une isolation du pays. Nous nous félicitons des contacts entre associations privées et communes. De plus, la coopération entre entreprises doit être renforcée au fur et à mesure des possibilités offertes par la réforme économique.

Nous envisageons d'entrer en pourparlers l'année prochaine sur un accord de promotion sur les investissements.

En ce qui concerne la coopération avec l'AELE, nous nous sommes abstenus de tous commentaires de substance vu notre responsabilité particulière en tant que pays présidentiel. Nous avons expliqué que le Conseil devrait prendre position sur l'approche de la Roumanie. Nous avons attiré l'attention de nos interlocuteurs sur le fait que le Conseil est en train de concrétiser la coopération dans le cadre des déclarations de Göteborg. D'ailleurs, les pays de l'AELE dans leur ensemble ont partagé l'attitude critique du G 24. Par conséquent, il serait possible que la réponse ne pourrait pas être donnée immédiatement.

Notre impression de la réforme économique: même si les déclarations sur les objectifs sont sans ambiguïté, la législation

adoptée et en préparation laisse quelques doutes. De plus, la meilleure législation ne peut pas créer des agents économiques responsables et dynamiques dans un pays qui sort d'une des dictatures les plus cruelles. Ce qui laisse espérer une certaine amélioration de la situation économique est le potentiel de l'agriculture et de certaines branches de l'industrie qui ont été relativement bien équipées.



S. Arioli